

Autoentrepreneur accompagnateur vélo

Par Yougs, le 10/06/2015 à 15:55

Bonjour à tous,

Je viens de créer un société de location de vélos. Les clients souhaitent de plus en plus être accompagner afin de découvrir les alentours sur quelques heures. L'activité ne nécessite pas d'embaucher quelqu'un (activité saisonnière) et surtout les demandes de circuit ne se feront pas forcement de façon journalière

Est il possible de prendre quelqu'un avec le statut d'autoentrepreneur ? Car celui va utiliser un vélo de mon entreprise.

Merci d'avance pour votre réponse

Par **P.M.**, le **10/06/2015** à **16:55**

Bonjour,

Tant qu'un lien de subordination directe n'est pas établi et que ce n'est pas vous qui fixez horaires et consignes précises de travail, cela semble possible...